



Q&A - QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Formulaire d'inscription pour les utilisateurs ou les entités

- **Comment puis-je accéder à la plateforme CFI ?**

Pour une première inscription, utilisez ce lien. Par la suite, vous pourrez accéder directement à la plateforme via ce lien avec vos identifiants.

- **J'ai plusieurs projets, comment dois-je m'inscrire ?**

Identifiez un utilisateur principal qui sera chargé de gérer votre portefeuille de projets. Lors de l'inscription, fournissez vos coordonnées ainsi que les informations d'un de vos projets. Une fois votre compte activé, vous pourrez ajouter vos autres projets en cliquant sur le bouton « **Créer un nouveau projet** », situé en haut à droite de la plateforme.

- **Notre projet est porté par un consortium, comment devons-nous procéder ?**

Désignez un utilisateur unique pour enregistrer les projets au nom de tout le consortium. Cela permettra d'éviter que le projet soit enregistré plusieurs fois sur la plateforme.

- **J'ai des projets dans plusieurs pays, comment gérer cela ?**

Désignez un utilisateur par pays pour centraliser les échanges avec le gestionnaire de réseau local (TSO). Chaque utilisateur devra créer un compte distinct sur la plateforme. Une fois le compte activé, il pourra enregistrer tous les projets associés à ce pays via le portail.

- **Je suis un trader et je n'ai pas d'adresse physique pour mon projet, que dois-je indiquer ?**

Si vous ne disposez pas d'une adresse de projet spécifique, vous pouvez indiquer l'adresse de votre siège social dans le champ « **Adresse du projet** » pour finaliser votre inscription.

- **Que faire si j'ai oublié mon mot de passe ?**

Lorsque vous accédez à la plateforme, cliquez sur le bouton « **Réinitialiser mon mot**

de passe ». Vous recevrez un code de vérification par email, qui vous permettra de définir un nouveau mot de passe.

MODULE DE MISE EN RELATION

• Suis-je obligé d'utiliser la fonctionnalité de mise en relation ?

Non, cette fonctionnalité est entièrement facultative. Elle a été conçue pour offrir une meilleure visibilité aux projets hydrogène auprès des autres utilisateurs. Vous pouvez répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sans activer cette option.

• Pourquoi y a-t-il deux champs distincts pour la production et la consommation ?

Les producteurs et consommateurs peuvent indiquer leurs capacités de deux façons :

- Capacité électrique totale de l'installation de production, exprimée en MW.
 - Capacité annuelle de production d'hydrogène, exprimée en tonnes.
- Si pertinent, vous pouvez utiliser les deux types d'unités.

• J'ai activé la mise en relation, mais je ne trouve pas mon projet. Que faire ?

Utilisez la barre de recherche pour localiser vos projets dans la plateforme. Vos projets personnels apparaîtront également avec une étoile pour vous aider à les identifier facilement.

• Je ne parviens pas à modifier la capacité des phases du projet. Comment procéder ?

Lors de la création d'un projet, une phase par défaut appelée « Autre » est générée. Pour créer des phases spécifiques (production, consommation, stockage, négoce ou CCUS), supprimez cette phase par défaut et ajoutez ensuite les phases adaptées à votre projet.

• Mon projet se déroule en plusieurs phases. Comment saisir les capacités de chacune ?

Pour les projets à phases multiples, indiquez les données phase par phase, en précisant leur capacité et leur date. Les capacités doivent être cumulées. Par exemple :

- Si la phase 1 représente 10 MW et que la phase 2 ajoute 20 MW (pour un total de 30 MW), la capacité de la phase 2 devra être enregistrée comme 30 MW.